



LOGEMENT ÉNERGIVORE

*Réduire le montant
de ses factures !*

WWW.VILLE-SAUMUR.FR

LE CCAS
*accompagne,
aide et agit !*



COMMENT BÉNÉFICIER *d'un accompagnement énergétique ?*

Pour qui ?

Habitants de Saumur ou de ses communes déléguées
> Bagneux, Dampierre-sur-Loire, Saint-Hilaire-Saint-Florent
et Saint-Lambert-des-Levées.

**Les locataires ou propriétaires dont les factures d'énergie
(eau, électricité, gaz et chauffage) pèsent lourd dans leur
budget.**

Comment l'obtenir ?

**Participez gratuitement au dispositif de lutte contre
la précarité énergétique** proposé par le CCAS de la Ville
de Saumur.

Dans le cadre de ce dispositif, vous pourrez :

- Participer à un atelier collectif d'information
- Bénéficier d'un diagnostic personnalisé de votre logement (*sous conditions de ressources*)



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
7 rue Corneille - **06 74 29 82 11**
precariteenergetique@saumur.fr

WWW.VILLE-SAUMUR.FR